REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-:-
PRESIDENCE DU CONSEIL
-:-:-
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
-:-

DECRET n° 41 / PC-SGG

ANNEE 1965

LE PRESIDENT DU CONSEIL
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation du Gouvernement,

D É C R Ê T E :

Article 1er - Monsieur Alexandre ADANDE, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, est chargé de l'intérim du Président du Conseil Chef du Gouvernement, pendant la durée de son absence.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 8 FEVRIER 1965

Ampliations :

PR 4
PC 6
AND + CS 4
MJL 2
SGG 4
JORD 1

J. AHOMADEGBE-TOMETIN